



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15/11/2022

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 09/11/2022
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 09/11/2022
Quorum applicable : 7	

Le 15 novembre 2022 à 19 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (11) :

AIME-LA-PLAGNE : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire, MM. Michel GENETTAZ, titulaire et Xavier URBAIN, suppléant (de M. Pascal VALENTIN).

CHAMPAGNY : MM. Denis TATOUD, titulaire et Xavier BRONNER, titulaire.

LA PLAGNE TARENTEISE : MM. Jean-Luc BOCH, titulaire, Christian VIBERT, titulaire, Daniel-Jean VENIAT, titulaire, Romain ROCHET, titulaire, Pierre OUGIER, titulaire et Mme Fabienne ASTIER, titulaire.

Également présente (1) : Mme Nathalie BENOIT suppléante de La Plagne Tarentaise.

Excusés (6) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.

MM. Laurent DESBRINI, titulaire d'Aime-la-Plagne, Pascal VALENTIN, titulaire d'Aime-la-Plagne (suppléé par M. Xavier URBAIN), René RUFFIER-LANCHE, titulaire de Champagny, Olivier CHENU, suppléant de Champagny et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ *Ouverture de la séance plénière à 19h00*

⇒ *M. le Président constate que le quorum est atteint.*

<p>LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du mardi 15 novembre 2022 à 19 h 00 Aux Provagnes à Mâcot – 73 210 LA PLAGNE TARENTEISE</p>

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision n° 2022-017 : décision du 10 octobre 2022, MAPA de fourniture et services « enregistrement des vidéos de la piste de bobsleigh » avec TRINUM, pour un montant de 7.000,00 € HT.

Délibération n° 2020-065 : administration générale : attribution des marchés d'assurance pour la « dommage aux biens », la flotte Autos et auto-missions, la responsabilité civile et la protection juridique SIGP, agents et élus ; unanimité.

Délibération n° 2022-066 : administration générale : convention de partenariat entre le SIGP et la Sarl CIME pour la radio station R' La Plagne ; unanimité.

Délibération n° 2022-067 : administration générale : convention entre le SIGP et la Gendarmerie Nationale pour la mise à disposition de biens, pour l'hiver 2022-2023 ; unanimité.

Délibération n° 2022-068 : administration générale : remplacement d'un membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) permanente du SIGP, à la suite d'une démission ; unanimité.

Délibération n° 2022-069 : domaine skiable : rapport définitif de la CRC SAP-COVID19 ; unanimité.

Délibération n° 2022-070 : domaine skiable ; avenant modificatif et budgétaire 1/2023 à la convention liant la SAP, l'OTGP et le SIGP pour le financement des opérations de promotion ; unanimité.

Délibération n° 2022-071 : domaine skiable : contrats de sous-délégation des espaces enfants et remontées mécaniques associées, hiver 2022-2023 ; unanimité.

Délibération n° 2022-072 : domaine skiable ; bail dérogatoire à titre saisonnier pour le local de la gare G1 TC de Montalbert, pour l'hiver 2022-2023 ; unanimité.

Délibération n° 2022-073 : domaine skiable ; contrat de prêt pour le local de la gare G2 TC de Montalbert au restaurant Le 360, pour l'hiver 2022-2023 ; unanimité.

Délibération n° 2022-074 : domaine skiable ; tarifs secours et hélicoptés pour l'hiver 2022-2023 ; unanimité.


Délibération n° 2022-075 : finances : décision modificative n° 1 au budget général 2022 du SIGP ; unanimité.

⇒ **Fin de séance à 20h30**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 15 novembre 2022

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA PLAGNE TARENTOISE
22 NOV 2022

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

22 NOV. 2022

- ⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).
- ⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.